



BROCHURE GROUPE



2022-2023

Office de Tourisme
du **GRAND VÉZELAY**
Avallon - Montréal - Merson - Noyers

BIENVENUE EN BOURGOGNE, DANS L'YONNE !

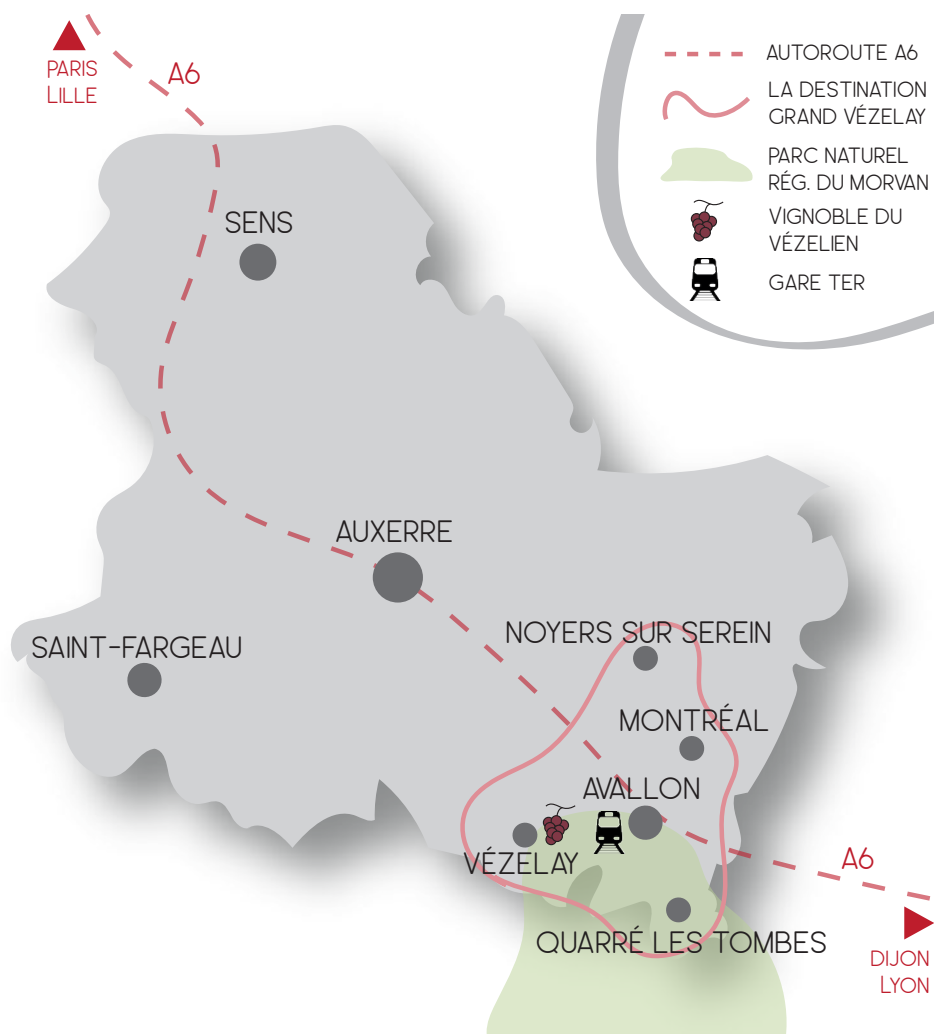
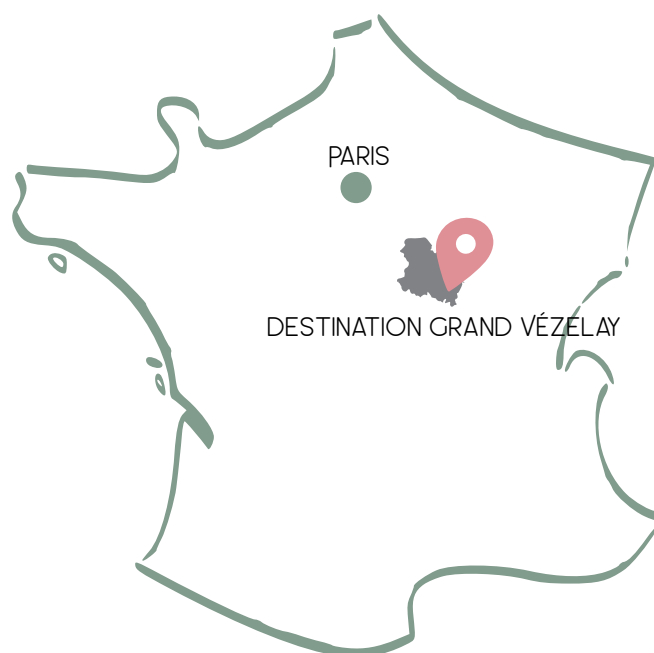
Notre destination se situe à environ 2h de **PARIS** (220 km) et de **LYON** (250 km), et seulement à 1h de **DIJON** (106 km) !

Pour venir, c'est simple !

Vous pouvez prendre l'**AUTOROUTE A6**

PARIS-LYON (sortie Avallon n°22 ou Nîtry n°21) ou bien le train TER à Paris, **GARE DE BERCY** (informations sur les billets et horaires : www.ter.sncf.com/bourgogne)

Vous avez également le transport en bus depuis Dijon, Auxerre... (informations sur les trajets : www.via-mobigo.fr)



QUI SOMMES-NOUS ?

Voyagez l'esprit tranquille avec notre **SERVICE GROUPE** ! L'Office de Tourisme travaille étroitement avec les prestataires touristiques de son territoire et c'est avec plaisir qu'il a sélectionné pour vous les meilleurs services afin de vous proposer des séjours « sur-mesure » et « clé en main ».

UN SERVICE PERSONNALISÉ

Nos conseillers experts connaissent parfaitement la région et sauront vous faire les meilleures propositions adaptées à vos envies et besoins. Nous garantissons une réponse à votre demande dans les meilleurs délais.

CIRCUITS, SÉJOURS ET VISITES GUIDÉES

Toutes les propositions sont modulables ou modifiables. Les programmes peuvent être conçus également pour les individuels !

Des séjours « clés en main » vous sont proposés dans ce guide mais vous pouvez les personnaliser selon vos envies.

Ce que nous aimons proposer le plus, ce sont nos produits « sur-mesure » ! Alors n'hésitez pas à consulter nos conseillers pour qu'ils vous établissent un **programme de qualité** et un **devis** selon vos coups de coeur !

Vous avez déjà établi votre circuit dans notre belle destination et il ne vous manque plus qu'une visite guidée pour votre groupe ? Nos guides sont à votre disposition pour vous faire découvrir les villages du sud de l'Yonne. Il vous suffit de les contacter pour connaître les modalités.

SERVICE COMMERCIALISATION, NOTRE ÉQUIPE

CLÉMENT GOFFINET : ACCOMPAGNATEUR DE BALADE COMMENTÉE
ET CHARGÉ DE COMMERCIALISATION

commercialisation@destinationgrandvezelay.com

FLORIANE LAVOIX - NORMAND : ACCOMPAGNATRICE DE BALADE
COMMENTÉE ET CHARGÉE DE COMMERCIALISATION

guidage@destinationgrandvezelay.com

SOMMAIRE

Page 2 : Bienvenue en Bourgogne, dans l'Yonne

Page 3 : Qui sommes-nous ?

Page 4 : Sommaire

Page 5 : Circuit à la journée - Vézelay la Lumineuse

Page 6 : Circuit à la journée - Noyers, Ô ma belle

Page 7 : Circuit à la journée - Sous les remparts d'Avallon

Page 8 : Circuit à la journée - Quarré la Mystérieuse

Page 9 : Circuit à la journée - Mon beau Serein

Page 10 : Circuit à la journée - Vézélien For Ever !

Page 11 : Circuit à la journée - Sur les Pas de Vauban

Page 13 : Circuit à la journée - Et l'écologie on en parle ?

Page 14 : Circuit à la journée - « Faire une virée à 2 ! »

Page 15 : Séjour 2 jours - Le meilleur du Grand Vézelay

Page 16 : Séjour 2 jours - Destination Grands Moments (EVJF/EVJG ou cousinade)

Page 17 : Circuit à la journée - Journée des enfants

Pages 18-19 : Les conditions générales de vente

VÉZELAY LA LUMINEUSE

CIRCUIT À LA JOURNÉE - TOUT À PIED

Groupe de 5 à 20 personnes

PARFAIT
POUR PETITS
GROUPES !

TARIF À PARTIR DE
57 €/PERS*

**sur une base de 20 pers.*

Vézelay... Une pépité inscrite au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, reconnue mondialement comme haut lieu de pèlerinage depuis des siècles... Mais pas que ! Ce petit village figure également parmi la superbe liste des Plus Beaux Villages de France. On vous invite à découvrir sa magnifique Basilique, trésor inestimable du village et à vous perdre dans les ruelles de celui-ci accompagné par un guide conférencier. En chemin, vous croiserez sûrement de nombreux pèlerins sur le Chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Celui-ci vous guidera jusqu'à votre restaurant, une charmante brasserie à la terrasse imprenable. Puis une dégustation du célèbre vin de Chablis vous permettra d'en apprendre davantage sur ce vin icaunais. Enfin, une dernière visite vous est proposée afin de mieux comprendre tous les mystères de la Basilique Sainte Marie-Madeleine...

10H-12H : VISITE GUIDÉE DE VÉZELAY, village et Basilique
Suivez le guide !

12H15-14H15 : DÉJEUNER À LA DENT CREUSE À VÉZELAY
(menu complet avec entrée, plat, dessert, 1/4 de vin par personne et café). Brasserie traditionnelle avec terrasse panoramique.

15H-16H : DÉGUSTATION DE VINS classique à la Chablisienne
(à Vézelay). Un verre de Chablis ne se refuse pas !

16H15-18H15 : VISITE GUIDÉE À LA MAISON DU VISITEUR
Découvrez Vézelay autrement.



*Prix TTC, hors taxe de séjour en cas de séjour. Tous les prix sont des tarifs « à partir de », calculés sur une base d'inscrits indiquée, en semaine et hors jours fériés. Le prix comprend toutes les prestations énoncées au programme. Le prix ne comprend pas le transport, les dépenses personnelles et toutes les dépenses non inscrites au programme. Tous les repas comprennent au moins entrée, plat, dessert, 1/4 de vin par personne et café.

NOYERS, Ô MA BELLE

CIRCUIT À LA JOURNÉE - 11.7 KM

Groupe de 6 à 20 personnes

PARFAIT
POUR PETITS
GROUPE !

TARIF À PARTIR DE
76 €/PERS*

**sur une base de 20 pers.*

Partez à la rencontre de la sublime cité médiévale de Noyers-sur-Sein, décor de cinéma et Plus Beau Village de France. Un dynamisme rayonnant et attractif ! Ses pavés vous guideront jusqu'à son fantastique musée des Arts Naïfs et Populaires, deuxième plus grande collection de France.

Ensuite, nous vous proposons un moment de convivialité bien mérité en dégustant les célèbres vins icaunais avec une maîtresse sommelière réputée.

10H30-12H : BALADE COMMENTÉE DE NOYERS

Appréciez cette jolie balade avec notre guide et découvrez tous les mystères de cette cité médiévale.

12H15-14H15 : DÉJEUNER AUX MILLÉSIMES À NOYERS (entrée, plat, dessert, 1/4 de vin par personne et café)

14H30-16H : VISITE LIBRE DU MUSÉE DES ARTS NAÏFS ET POPULAIRES À NOYERS

17H-18H : RENCONTRE ET DÉGUSTATION CHEZ UNE MAÎTRESSE SOMMELIÈRE Catherine AGELASTO



*Prix TTC, hors taxe de séjour en cas de séjour. Tous les prix sont des tarifs «à partir de», calculés sur une base d'inscrits indiquée, en semaine et hors jours fériés. Le prix comprend toutes les prestations énoncées au programme.

Le prix ne comprend pas le transport, les dépenses personnelles et toutes les dépenses non inscrites au programme. Tous les repas comprennent au moins entrée, plat, dessert, 1/4 de vin par personne et café.

SOUS LES REMPARTS D'AVALLON

CIRCUIT À LA JOURNÉE - TOUT À PIED



Groupe de 10 à 30 personnes

PARFAIT
POUR PETITS
GROUPES !

La ville d'Avallon, ses remparts, son histoire et son âme médiévale, ses jardins terrasses, vous en rêvez ? Nous oui, et on met un point d'honneur à réaliser nos rêves et les vôtres bien sûr !

Partez en visite le temps d'une journée pour découvrir les pépites patrimoniales de cette jolie ville aux portes du Parc Naturel Régional du Morvan ainsi que ses produits locaux.

10H30-12H : VISITE GUIDÉE D'AVALLON

Découvrez les trésors médiévaux de notre jolie cité classée parmi les Plus Beaux Détours de France ! En route pour une balade malicieuse avec Dominique VERRIER-COMPAIN !

12H15-14H15 : DÉJEUNER AUX COCOTTES (entrée, plat, dessert, ¼ de vin par personne et café). Restaurant traditionnel et familial.

15H-16H30 : VISITE GUIDÉE DU MUSÉE DE L'AVALLONNAIS

Peintures, sculptures, orfèvrerie mais aussi archéologie et collections d'ici et d'ailleurs vous plongeront dans un univers étonnant.

16H45-18H : ACCUEIL KIR ET DÉGUSTATION À LA BOUTIQUE BISCUITERIE DE BOURGOGNE

Découvrez cette biscuiterie artisanale qui vous ouvre ses portes pour vous présenter la fabrication de leurs biscuits et vous les faire déguster.

**TARIF À PARTIR DE
52 €/PERS***

**sur une base de 20 pers.*



*Prix TTC, hors taxe de séjour en cas de séjour. Tous les prix sont des tarifs «à partir de», calculés sur une base d'inscrits indiquée, en semaine et hors jours fériés. Le prix comprend toutes les prestations énoncées au programme.

Le prix ne comprend pas le transport, les dépenses personnelles et toutes les dépenses non inscrites au programme. Tous les repas comprennent au moins entrée, plat, dessert, ¼ de vin par personne et café.

QUARRÉ LA MYSTÉRIEUSE

CIRCUIT À LA JOURNÉE - 5 KM

Groupe de 10 à 60 personnes

**PETITS &
GRANDS
GROUPES
+ ADAPTÉ AUX
SCOLAIRES !**

**TARIF À PARTIR DE
48 €/PERS***

**sur une base de 30 pers.*

Un village morvandiau typique, et pourtant plein de mystères...

Visitez l'église et découvrez les sarcophages qui l'entourent grâce aux connaissances de l'association du patrimoine du village. Profitez d'un temps libre pour flâner dans ses commerces et savourer les produits du Morvan avant de découvrir l'histoire d'un de ses enfant le plus connu, le Maréchal Vauban, grâce au Musée qui lui est dédié dans le village qui l'a vu naître.

**10H30-11H30 : VISITE GUIDÉE DE L'ÉGLISE ET DES SARCO-
PHAGES DE QUARRÉ-LES-TOMBES.** Suivez le guide !

11H30-12H15 : TEMPS LIBRE À QUARRÉ-LES-TOMBES

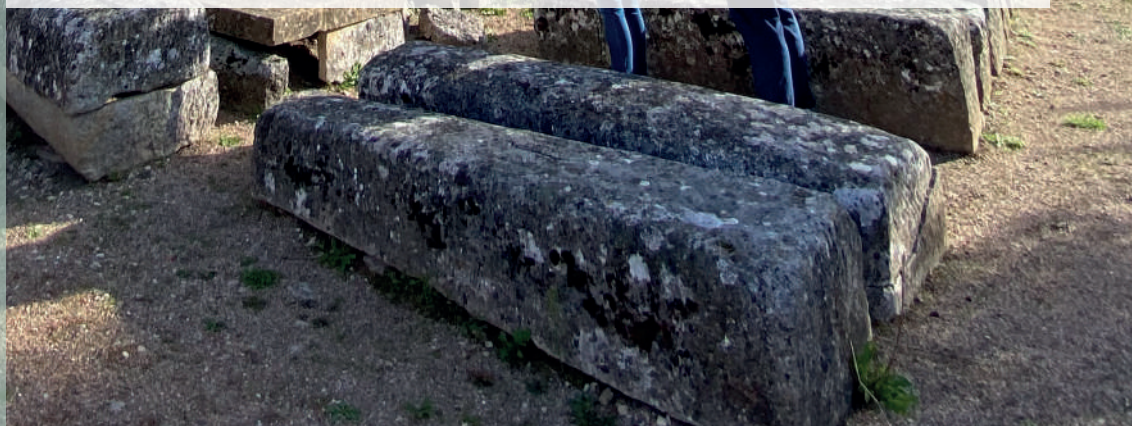
Arpentez la place commerçante du village, elle a un goût d'autrefois...

**12H30-14H30 : DÉJEUNER À L'HÔTEL DU NORD À QUARRÉ-
LES-TOMBES** (entrée, plat, dessert, ¼ de vin par personne et café)

Une institution dans ce village !

**15H15-16H45 : VISITE GUIDÉE DU MUSÉE VAUBAN À
SAINT-LÉGER-VAUBAN**

Ce musée est consacré à la vie et l'oeuvre du grand maréchal de France.



*Prix TTC, hors taxe de séjour en cas de séjour. Tous les prix sont des tarifs « à partir de », calculés sur une base d'inscrits indiquée, en semaine et hors jours fériés. Le prix comprend toutes les prestations énoncées au programme.

Le prix ne comprend pas le transport, les dépenses personnelles et toutes les dépenses non inscrites au programme. Tous les repas comprennent au moins entrée, plat, dessert, ¼ de vin par personne et café.

MON BEAU SEREIN !

CIRCUIT À LA JOURNÉE - 61 KM

Groupe de 10 à 20 personnes

IDÉAL
POUR PETITS
GROUPE S !

Le Serein, c'est ce pays bourguignon regorgeant d'histoires et de petites cités médiévales à couper le souffle. Suivez le guide, on vous présente des pépites que vous ne verrez nul par ailleurs...

10H-11H30 : BALADE COMMENTÉE DE MONTRÉAL : remontez le temps dans ce joli village médiéval surplombant la terre plaine et offrant une magnifique vue sur la vallée du Serein. Sa collégiale Notre-Dame est d'une beauté époustoufante !

12H30-14H30 : DÉJEUNER AU RESTAURANT « AUTOUR D'UN VERRE » (apéritif, entrée, plat, dessert, ¼ vin par personne, café). Convivialité garantie !

15H30-16H30 : VISITE GUIDÉE DU JARDIN DU CHÂTEAU DE COURTEROLLES. Un jardin remarquable parsemé d'oeuvres d'art, rien que cela !

17H30-18H30 : BALADE À BORD DU P'TIT TRAIN DE MASSANGIS. Un moment de détente pour clore cette riche journée.

TARIF À PARTIR DE
42 €/PERS*

**sur une base de 15 pers.*



*Prix TTC, hors taxe de séjour en cas de séjour. Tous les prix sont des tarifs « à partir de », calculés sur une base d'inscrits indiquée, en semaine et hors jours fériés.

Le prix comprend toutes les prestations énoncées au programme.

Le prix ne comprend pas le transport, les dépenses personnelles et toutes les dépenses non inscrites au programme. Tous les repas comprennent au moins entrée, plat, dessert, ¼ de vin par personne et café.

VÉZELIEN FOR EVER !

CIRCUIT À LA JOURNÉE - 39 KM

Groupe de 5 à 20 personnes

POUR
PETITS &
GRANDS
GROUPE !

TARIF À PARTIR DE
96 €/PERS*

**sur une base de 15 pers.*

Découvrez Vézelay et son vignoble de façon ludique, sportive et instructive !

10H-11H30 : BALADE EN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE AVEC VÉLOZELAY, À VÉZELAY. Perdez-vous dans les vignes ou le village, on vous laisse le choix !

12H30-14H30 : DÉJEUNER AU SAINT LAURENT À MONTILLOT (entrée, plat, dessert, ¼ de vin par personne et café). Un moment simplement bon !

15H15-16H45 : VISITE GUIDÉE DU VILLAGE DE CHÂTEL-CENSOIR
Suivez le guide dans ce village au bord de l'eau.

17H45-18H30 : DÉGUSTATION DE 5 VINS
Rendez-vous au domaine de la Croix Montjoie où le vin est aussi somptueux que la vue !



*Prix TTC, hors taxe de séjour en cas de séjour. Tous les prix sont des tarifs « à partir de », calculés sur une base d'inscrits indiquée, en semaine et hors jours fériés. Le prix comprend toutes les prestations énoncées au programme.

Le prix ne comprend pas le transport, les dépenses personnelles et toutes les dépenses non inscrites au programme. Tous les repas comprennent au moins entrée, plat, dessert, ¼ de vin par personne et café.

SUR LES PAS DE VAUBAN

CIRCUIT À LA JOURNÉE - 30.5 KM

Groupe de 30 à 60 personnes

PETITS &
GRANDS
GROUPE

Suivez les pas du Grand Maréchal Vauban, allié imparable de Louis XIV dans son Morvan natal. Découvrez son magnifique château encore empreint d'histoire avant de vous rendre dans le petit village de Saint-Léger-Vauban où il est né, pour visiter le musée qui lui est dédié.

10H-11H30 : VISITE GUIDÉE DU CHÂTEAU DE BAZOCHES

Demeure du Maréchal Vauban

12H15-14H15 : DÉJEUNER AU RELAIS VAUBAN (apéritif, entrée, plat, dessert, 1/4 de vin par personne et café)

15H30-17H15 VISITE GUIDÉE DU MUSÉE VAUBAN À SAINT-LÉGER-VAUBAN. Ce musée est consacré à la vie et l'oeuvre du Maréchal de France.

TARIF À PARTIR DE
36 €/PERS*

**sur une base de 40 pers.*



*Prix TTC, hors taxe de séjour en cas de séjour. Tous les prix sont des tarifs «à partir de», calculés sur une base d'inscrits indiquée, en semaine et hors jours fériés. Le prix comprend toutes les prestations énoncées au programme.

Le prix ne comprend pas le transport, les dépenses personnelles et toutes les dépenses non inscrites au programme. Tous les repas comprennent au moins entrée, plat, dessert, 1/4 de vin par personne et café.

**DES IDÉES
POUR LES
AVENTURIERS,
LES ÉCOLOS
OU LES
INTRÉPIDES !**

**CIRCUITS
SUR-MESURE
POSSIBLES**

ET L'ÉCOLOGIE, ON EN PARLE ?

CIRCUIT À LA JOURNÉE - 17 KM

Groupe de 10 à 30 personnes

ÉCOTOURISME !

Nos territoires sont engagés dans une démarche environnementale. On vous emmène découvrir les coulisses de ce traitement environnemental pour y découvrir les bons gestes afin de préserver notre planète. Et surtout, apprenons à consommer mieux... et local !

10H-12H : VISITE GUIDÉE DE LA SITA à Sauvigny-le-Bois, centrale pour la valorisation des déchets. Centre de tri, installation de stockage des déchets non dangereux, valorisation énergétique des déchets, parcours de biodiversité.

12H45-14H30 : DÉJEUNER AUX COCOTTES à Avallon (entrée, plat, dessert, ¼ de vin par personne et café). Restaurant traditionnel et familial.

15H30-17H : VISITE DE LA FERME DES CANARDS ET DÉGUSTATION. Rencontrez Adeline qui vous parlera avec amour et passion de ses canards !

TARIF À PARTIR DE
38 €/PERS*

**sur une base de 20 pers.*



*Prix TTC, hors taxe de séjour en cas de séjour. Tous les prix sont des tarifs «à partir de», calculés sur une base d'inscrits indiquée, en semaine et hors jours fériés. Le prix comprend toutes les prestations énoncées au programme. Le prix ne comprend pas le transport, les dépenses personnelles et toutes les dépenses non inscrites au programme. Tous les repas comprennent au moins entrée, plat, dessert, ¼ de vin par personne et café.

« FAIRE UNE VIRÉE À 2 ! »

CIRCUIT À LA JOURNÉE - SUR PLACE

Pour couple (2 pers.)

TOUT SE
FAIT
À PIED !

TARIF À PARTIR DE
84 €/PERS*

**sur une base de 2 pers.*

Envie d'un moment de détente et de partage à deux ?

On vous propose une journée parfaite au coeur de Vézelay : culture, sport et gourmandise ! Une journée authentique et pleine de promesses !

10H-12H : BALADE DANS VÉZELAY ET SON VIGNOBLE EN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE avec Vélozelay

12H30-14H : DÉJEUNER À LA DENT CREUSE (entrée, plat, dessert, menu du Pèlerin). Brasserie traditionnelle avec terrasse panoramique.

14H15-16H15 : VISITE DU VILLAGE ET DE LA BASILIQUE DE VÉZELAY PAR AUDIOGUIDE

16H30-17H30 : DÉGUSTATION DE VINS DE CHABLIS à la Chablisienne



*Prix TTC, hors taxe de séjour en cas de séjour. Tous les prix sont des tarifs « à partir de », calculés sur une base d'inscrits indiquée, en semaine et hors jours fériés. Le prix comprend toutes les prestations énoncées au programme.

Le prix ne comprend pas le transport, les dépenses personnelles et toutes les dépenses non inscrites au programme. Tous les repas comprennent au moins entrée, plat, dessert, 1/4 de vin par personne et café.

LE MEILLEUR DU GRAND VÉZELAY

CIRCUIT 2 JOURS / 1 NUIT - 90.5 KM

Groupe de 6 à 25 personnes

Découvrez les pépites phares de la destination Grand Vézelay en deux jours ! Culture, patrimoine et gourmandises seront de la partie !

JOUR 1

10H -12H : VISITE GUIDÉE DU VILLAGE ET DE LA BASILIQUE DE VÉZELAY

12H15-14H15 : DÉJEUNER À L'AUBERGE DE LA COQUILLE

15H15-17H15 : VISITE GUIDÉE D'AVALLON « BALADE MALICIEUSE »

17H30-18H30 : KIR ET DÉGUSTATION À LA BISCUITERIE DE BOURGOGNE À AVALLON

19H30-21H30 : DÎNER AUX COCOTTES À AVALLON

21H45-22H : NUIT AU MOULIN DES TEMPLIERS

JOUR 2

8H-9H30 : PETIT-DÉJEUNER À L'HÔTEL

10H45-12H15 : BALADE COMMENTÉE DE NOYERS

12H30-14H30 : DÉJEUNER AUX MILLÉSIMES

15H15-16H15 : BALADE EN P'TIT TRAIN

17H15-18H15 : DÉGUSTATION DE 3 VINS avec la maître sommelière Catherine AGELASTO

TARIF À PARTIR DE
248 €/PERS*
POUR 2 JOURS

**sur une base de 20 pers.*



*Prix TTC, hors taxe de séjour en cas de séjour. Tous les prix sont des tarifs « à partir de », calculés sur une base d'inscrits indiquée, en semaine et hors jours fériés. Le prix comprend toutes les prestations énoncées au programme.

Le prix ne comprend pas le transport, les dépenses personnelles et toutes les dépenses non inscrites au programme. Tous les repas comprennent au moins entrée, plat, dessert, 1/4 de vin par personne et café.

DESTINATION GRANDS MOMENTS

IDÉAL POUR EVJF/EVJG* ET COUSINADE !

(*enterrement de vie de jeune fille / enterrement de vie de jeune garçon)

2 JOURS - 68 KM

Pour groupe de 12 à 20 personnes

TARIF À PARTIR DE
197 €/PERS*

**sur une base de 15 pers.*

Vous souhaitez vous retrouver en famille pour célébrer un événement particulier, préparer une fête pour vos amis ou tout simplement passer un moment chaleureux et convivial avec les personnes que vous aimez le plus ? Voici une idée de séjour qui ne devrait pas vous déplaire !

JOUR 1

9H30-11H30 : BALADE EN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE DANS LE VIGNOBLE DE VÉZELAY avec Vélozelay

12H-13H : DÉGUSTATION DE 3 VINS DE VÉZELAY AU DOMAINE LA CROIX MONTJOIE

13H20-14H30 : LIVRAISON DES PANIERS REPAS de la Ferme des Canards et déjeuner

15H45-17H : DÉGUSTATION DE FROMAGE À LA GAEC DU CHAMP BEAUBLÉ

TEMPS LIBRE JUSQU'AU DÎNER

20H-21H30 : DÎNER AU HAMEAU DES PIERREUX PUIS SOIRÉE LIBRE ET NUIT AU HAMEAU

JOUR 2

8H30-9H30 : PETIT-DÉJEUNER AU HAMEAU DES PIERREUX

10H30-12H : BALADE COMMENTÉE DE NOYERS

12H45-16H : DÉJEUNER AU DOMAINE AGELASTO ET DÉGUSTATION AVEC PARCOURS SENSORIEL



*Prix TTC, hors taxe de séjour en cas de séjour. Tous les prix sont des tarifs «à partir de», calculés sur une base d'inscrits indiquée, en semaine et hors jours fériés. Le prix comprend toutes les prestations énoncées au programme.

Le prix ne comprend pas le transport, les dépenses personnelles et toutes les dépenses non inscrites au programme. Tous les repas comprennent au moins entrée, plat, dessert, ¼ de vin par personne et café.

JOURNÉE DES ENFANTS !

CIRCUIT À LA JOURNÉE - 40.2 KM

Groupe de 2 à 45 personnes

Une journée spéciale « Enfants » vous est proposée en destination Grand Vézelay ! Venez découvrir les pépites de notre région, adaptées aux jeunes et profitez tous ensemble de ces instants de découvertes !

9H30-10H30 : VISITE DE LA GAEC DU CHAMP BEAUBLÉ À BLACY. Découverte des veaux et vaches laitières suivie d'une dégustation des produits de la ferme.

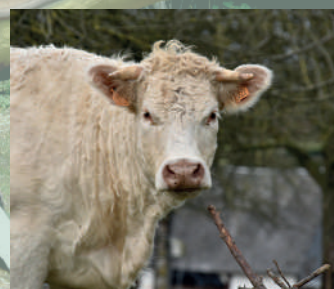
11H15-12H30 : CIRCUIT DE LA GRENOUILLE À AVALLON
Découvrez Avallon en autonomie grâce à notre livret de visite.

12H45-14H15 : DÉJEUNER AUX COCOTTES À AVALLON
Restaurant traditionnel et familial.

15H-18 : VISITE DE CARDOLAND + SPECTACLE
À la rencontre des dinosaures...

**TARIF À PARTIR DE
47 €/PERS***

**sur une base de 14 pers.
(4 adultes + 10 enfants de
- 12 ans)*



*Prix TTC, hors taxe de séjour en cas de séjour. Tous les prix sont des tarifs « à partir de », calculés sur une base d'inscrits indiquée, en semaine et hors jours fériés. Le prix comprend toutes les prestations énoncées au programme.

Le prix ne comprend pas le transport, les dépenses personnelles et toutes les dépenses non inscrites au programme. Tous les repas comprennent au moins entrée, plat, dessert, 1/4 de vin par personne et café.

LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I-CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

Articles R 211-3 au R 211-13 du Code du Tourisme résultant des textes d'application de la « Loi Tourisme » n° 2009-888 du 22 juillet 2009.

ARTICLE R-211-3 A R-211-13 DU CODE DE TOURISME

Les informations contenues sur cette brochure, le devis, la proposition, constituent l'information préalable visée par l'article L211-9 du Code du Tourisme. Conformément aux articles L211-8 et L211-18 du Code du Tourisme, les dispositions des articles R211-3 à R211-13 du Code du Tourisme, dont le texte est ci-dessous reproduit, ne sont pas applicables pour les opérations de réservation ou de vente des titres de transport n'entrant pas dans le cadre d'un forfait touristique.

Article R211-3

Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L 211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés.

La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R211-3-1

L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu à l'article L 141-3 ou, dans le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R 211-2.

Article R211-4

Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- 1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
- 2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
- 3° Les prestations de restauration proposées ;
- 4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
- 6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
- 7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
- 8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
- 9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R 211-8 ;
- 10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 11° Les conditions d'annulation définies aux articles R 211-9, R 211-10 et R 211-11 ;
- 12° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;

13° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R 211-15 à R 211-18.

II- CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTES

Article 1 – Office de Tourisme et responsabilité :

L'Office de Tourisme du Grand Vézelay ci-après, désigné « l'office de Tourisme » offre à un client des prestations. Il est l'unique interlocuteur de ce client et répond devant lui de l'exécution des obligations découlant des présentes conditions de vente. L'Office de Tourisme ne peut être tenu pour responsable de cas fortuit, des cas de force majeure ou du fait de toute personne étrangère à l'organisation et au déroulement de la prestation. Le client doit toujours se référer au programme fourni par l'Office de Tourisme. Il sera toujours informé en cas de modification.

Article 2 – Information :

Ces présentes conditions générales de vente ne tiennent pas lieu de contrat. Les prestations présentées en brochures peuvent être soumises à modification, conformément au Code du Tourisme, si des modifications intervenaient, elles seraient portées par écrit à la connaissance du client par l'Office du Tourisme. Le client est invité à relire et vérifier son contrat et ses bons d'échanges pour éviter toute erreur administrative.

Article 3 – Durée du séjour :

La prestation offerte par l'Office de Tourisme est à durée déterminée par l'acceptation du contrat. Le client ne peut se prévaloir d'un maintien dans les lieux à l'issue du séjour. Si des nuitées complémentaires veulent être ajoutées par le client, celles-ci seront hors responsabilité de ces dites CGV et dépendront des conditions de vente du prestataire qui se réserve le droit d'accepter ou non la poursuite du séjour en fonction de ses disponibilités.

Article 4 – Réservation et règlement :

L'acte de vente n'est confirmé qu'à réception du contrat dûment rempli et signé avec la mention « Bon pour Accord » et le versement des arrhes. Ces arrhes s'élèvent à 30% du prix du package pour une réservation à 15 jours ou plus de la date d'exécution des prestations. Le solde est à verser au plus tard 7 jours avant la date d'exécution des prestations. Si une réservation est effectuée moins de 15 jours avant la date prévue par le client pour l'exécution de son contrat, le client se verra régler la totalité du dossier à la date de sa réservation. Le client peut s'il le souhaite poser une option sur l'un des forfaits proposés par l'Office de Tourisme. Cette pose d'option signifie que les prestations sont bloquées à la date de son choix à titre gracieux pendant 48 heures ; le client peut ainsi confirmer ou annuler son option sous ce délai sans frais.

Article 5 – Bons d'échanges :

Dès réception du solde, l'Office de Tourisme adressera au client un (des) bon(s) d'échange(s) que celui-ci doit remettre au(x) prestataire(s) dès son arrivée et pendant son séjour, communiquant le nom des prestataires, leurs coordonnées et les prestations (l'heure d'arrivée et de départ).

Article 6 – Arrivée :

Le client doit se présenter le jour précisé et aux heures indiquées sur le contrat. En cas d'arrivée tardive ou différée ou d'empêchement de dernière minute, le client s'engage à avertir l'Office de Tourisme et le ou les prestataires dont l'adresse et le numéro figurent sur le bon d'échange ou la fiche descriptive. Le rendez-vous est fixé par l'Office de Tourisme et est communiqué sur le contrat. Les prestations non-consommées au titre de ce retard resteront dues et ne pourront donner lieu à aucun remboursement. Tout retard de plus de 30 minutes entraîne la réduction du temps de visite, si inscrite au programme, à hauteur du retard.

Article 7 – Annulation du fait du client :

Toute annulation doit être notifiée obligatoirement par écrit, soit par lettre recommandée avec accusé de réception soit par mail à l'Office de Tourisme du Grand Vézelay. L'annulation émanant du client entraîne les retenues suivantes :

- Si l'annulation survient à 15 jours ou plus avant la date de départ : les arrhes préalablement versés ne seront pas remboursés.
- Si l'annulation survient entre 14 et 7 jours avant la date de départ : 30% restants sur le solde du forfait seront facturés
- Si l'annulation survient entre 6 jours et la date de départ : la totalité du forfait est due. En cas de non-présentation du client à la date de la prestation, aucun remboursement ne pourra être exigé.

Article 8 – Interruption et modification du séjour :

En cas d'interruption de la prestation par le client, il ne sera procédé à aucun

remboursement. Le client ne peut modifier le programme prévu et doit respecter les modalités de prestations fournies. Si l'Office de Tourisme se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat, le client peut, sans préjuger des recours en réparation de dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par l'Office de Tourisme par courrier : soit résilier son contrat et obtenir, sans pénalités, le remboursement immédiat de la somme versée, soit accepter la modification ou la substitution de lieux de prestations proposés par l'Office de Tourisme, un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé entre les deux parties.

Article 9 – Annulation exceptionnelle indépendante de la volonté et de la responsabilité de l'Office : En cas de problèmes inhérents à la sécurité des biens ou personne, de force majeure ou d'intempéries exceptionnelles, le client ne pourra exiger aucun remboursement. Cependant, un produit de substitution lui sera obligatoirement proposé.

Article 10 – Réclamation :

Toute réclamation relative à l'inexécution ou à la mauvaise exécution du contrat doit être adressée à l'Office de Tourisme dans les 7 jours qui suivent le séjour, la visite ou l'excursion, par lettre recommandée avec accusé de réception. Tout litige portant sur l'application des présentes conditions sera de la compétence exclusive des tribunaux de l'Yonne.

Article 11 – Assurances :

Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est invité à souscrire un contrat d'assurance à responsabilité civile et d'annulation. Par ailleurs, l'Office de Tourisme a souscrit une assurance auprès de AXA

Assurance, sous le numéro 1648722804, afin de couvrir les conséquences de la Responsabilité Civile Professionnelle qu'il peut encourir. L'Office de Tourisme attire l'attention du client sur la possibilité de souscrire un contrat d'assurance couvrant les conséquences d'une annulation résultant de certaines causes.

En aucun cas, l'Office de Tourisme ne peut être tenu responsable en cas de perte ou de vol d'objet appartenant aux clients ou aux participants

Article 12 – Hébergements :

Les heures d'arrivée et de départ sur le lieu d'hébergement sont indiquées sur les bons d'échanges remis au client comme indiqué dans l'article 5. Ces horaires sont fixés par l'hébergeur et ne peuvent en aucun cas être modifiés du fait de l'Office de Tourisme ou du client sauf avis contraire de l'hébergeur. Conformément à la législation, le contrat de réservation stipulera clairement les prestations incluses dans le package (hébergement et autres prestations). Dans le cas d'une prestation hébergement, un supplément, appelé « supplément chambre individuelle » ou « supplément single » sera demandé si un client occupe seul une chambre prévue pour 2 personnes.

Article 13 – Menus :

Les menus proposés dans le descriptif sont donnés à titre indicatif et sont des menus types. D'autres menus de qualité équivalente peuvent être proposés par le prestataire soit de son fait, soit du fait du client dans le cadre d'un régime ou d'une intolérance alimentaire.

Article 14 – Transport :

Il n'est pas inclus dans le prix de vente. Il est à la charge du client. Sur demande, l'Office de Tourisme, pourra mettre en relation son client avec un prestataire de type autocariste, loueur de voitures, société de taxi, ...

Article 15 – Visites :

Certaines visites comportent quelques difficultés d'accès pour les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées. Dans ce cas, l'Office de Tourisme proposera dans la mesure du possible, une solution de prestation alternative.

Article 16 – Supplément visites :

Nos programmes sont soumis aux jours et heures d'ouverture des sites. Un supplément pourra être demandé les dimanches, jours fériés ainsi que pour les visites en langue étrangère.

Article 17 – Randonnées :

Les clients inscrits pour une prestation de randonnée sont invités à prévoir chaussures et vêtements chauds appropriés à ce type de visites.

Article 18 – Prix et gratuités :

Les prix comprennent exclusivement les prestations décrites dans les programmes, ils sont fixés de manière définitive au jour de la réservation et sont établis en euros. Les tarifs annoncés se comprennent toutes taxes comprises (TTC), en fonction des prestations souscrites, du nombre de participants et en cas d'hébergement du nombre de nuitées. Les prix présentés dans les documents promotionnels ne comprennent pas les assurances facultatives, les

dépenses à caractère personnel, le transport, les options ou suppléments. Les tarifs mentionnés dans les supports de communication (web et papier) sont valables jusqu'à la date indiquée dans lesdits supports. Ces prix pourraient être revus par l'Office de Tourisme, tant à la hausse qu'à la baisse, afin de tenir compte des variations qui peuvent survenir suite à une augmentation de taxes ou de redevances (notamment la taxe de séjour, la taxe sur la valeur ajoutée) ou la décision d'un prestataire de revoir ses conditions en cours de saison. Pour les gratuits, se référer à chaque offre et au contrat.

Article 19 – Délai de rétractation :

Conformément à l'article L212-20-4 du Code de la Consommation, le droit de rétraction de 7 jours n'est pas applicable au contrat ayant pour objet la prestation de service d'hébergement, de transport, de restauration, de loisirs devant être fournis à une date déterminée.

OFFICE DE TOURISME DU GRAND VEZELAY

Etablissement public à caractère industriel et commercial

SIRET : 824 094 395 00012

APE : 7990Z

N° de registre Atout France : IM089170001

Garantie financière apportée par l'APST – 15 avenue Carnot, 75017 PARIS

Conformément à la loi « Informatique et Libertés », les informations nominatives du dossier de réservation sont obligatoires. Un droit d'accès et de rectification peut être exercé auprès de l'Office de Tourisme et sauf opposition expresse, ces informations pourront faire l'objet d'une cession commerciale.

SERVICE COMMERCIALISATION

OFFICE DE TOURISME DU GRAND VÉZELAY

NOUS CONTACTER :

Floriane : guidage@destinationgrandvezelay.com

Clément : commercialisation@destinationgrandvezelay.com

BUREAU D'AVALLON : 6 RUE BOCQUILLOT - 89200 - 03 86 34 14 19

BUREAU DE NOYERS : 12 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE - 03 86 82 66 06

BUREAU DE VÉZELAY : 12 RUE SAINT-ETIENNE - 03 86 33 23 69

WWW.DESTINATIONGRANDVEZELAY.COM

